

## **RESTAURANT SCOLAIRE SURVEILLÉ DE CHANTEMERLE À ORBE**

### **Aux parents des élèves 5 à 8 P scolarisés à Chantemerle**

Dès la prochaine rentrée d'août 2020, le restaurant scolaire de Chantemerle sera conforme aux exigences légales et proposera aux élèves de 5 à 8 P de prendre leur pause de midi avec un repas équilibré, ou de pique-niquer, dans un cadre surveillé. La Rôtisserie Le Gaulois à Croy est chargée de préparer les repas.

**Cette nouveauté implique une fréquentation régulière de l'élève ainsi qu'une inscription annuelle, que ce soit pour les repas commandés ou les pique-niques.**

Pour dépanner, une fréquentation occasionnelle restera possible. Les tickets, en vente au Secrétariat de Chantemerle devront être dûment complétés et remis avant 8h30 au Secrétariat de Chantemerle, ceci pour le pique-nique également.

Les élèves apportant leur pique-nique auront de l'eau et des micro-ondes à disposition.

**Les modalités d'inscription et les tarifs figurent dans le règlement.**

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire sont à retourner avant le 15 août 2020 à l'ASIOR, adresse indiquée sur le bulletin d'inscription.

Le règlement du restaurant scolaire ainsi qu'une fiche d'inscription sont joints. Vous les trouvez également sur le site [www.asior.ch](http://www.asior.ch)

Le Comité de l'ASIOR